

PROJET PEDAGOGIQUE DES ENFANTS DE MOINS DE 6 ans

Accueil de loisirs
de POLIGNAC

2025 - 2026



AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE	3
LE PROJET PEDAGOGIQUE	5
1) Un projet pédagogique, c'est quoi ?	5
2) Un projet pédagogique, pour quoi faire ?	6
3) Les valeurs éducatives prônés par les élus de la commune	6
LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	7
1) Les objectifs généraux	7
2) Les objectifs opérationnels	7
3) Les activités mises en place pour répondre aux objectifs	7
L'ORGANISATION GENERALE	10
1) L'organisation de l'accueil	10
a. Les horaires	10
b. L'accueil progressif	10
c. L'accueil des enfants en cours d'acquisition de la propreté	10
d. L'accueil de l'enfant à partir du moment où il est scolarisé	10
2) Les espaces et le matériel	10
a. La salle d'activité des 3-5 ans	11
b. Le mobilier pédagogique	11
c. Les vestiaires	11
d. Les sanitaires	11
e. La salle de sieste	12
f. Les cours (du centre de loisirs et de l'école maternelle)	12
g. La salle de motricité	12

AR Prefecture

12

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2025

h. Le restaurant scolaire	12
i. Tous les autres espaces dédiés aux enfants	13
3) L'organisation du temps de sieste	13
4) Les moments de transition et les objets rassurants	14
5) Le temps de rassemblement du matin	14
6) Les activités	14
7) Les sorties	15
8) Le temps du repas	15
9) La restitution au moment du départ	15
10) La communication générale auprès des familles	16
LE ROLE DE CHACUN AU SEIN DE LA STRUCTURE	17
1) Le rôle du directeur	17
2) Le rôle de l'animateur	19
L'ACCUEIL D'ENFANT A BESOIN SPECIFIQUES OU EN SITUATION DE HANDICAP	21
CRITERES D'EVALUATION / INDICATEURS DE REUSSITE	22
LA PHASE DE BILANTISATION	26

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

PRESENTATION GENERALE

L'accueil de loisirs de Polignac est géré par le CCAS de la commune et accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans, répartis en trois groupes d'âge distincts. Le présent document précise les modalités pédagogiques et organisationnelles spécifiques à l'accueil des enfants de moins de 6 ans (3-5 ans).

La commune est située dans un environnement rural offrant un cadre naturel riche, propice aux activités extérieures et à la découverte de l'environnement.

Le groupe des 3-5 ans occupe une place particulière au sein de la structure. Il constitue une transition importante entre la crèche, l'école maternelle et l'école élémentaire. L'équipe pédagogique accorde donc une attention particulière à cette tranche d'âge afin de garantir :

- Le bien-être de chaque enfant
- Le respect du rythme individuel
- La découverte progressive de la vie en collectivité
- Le développement de l'autonomie

L'objectif principal de l'équipe est d'accompagner chaque enfant dans son développement global, à son rythme, tout en lui permettant de découvrir de nouvelles expériences dans un cadre sécurisé et bienveillant.

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

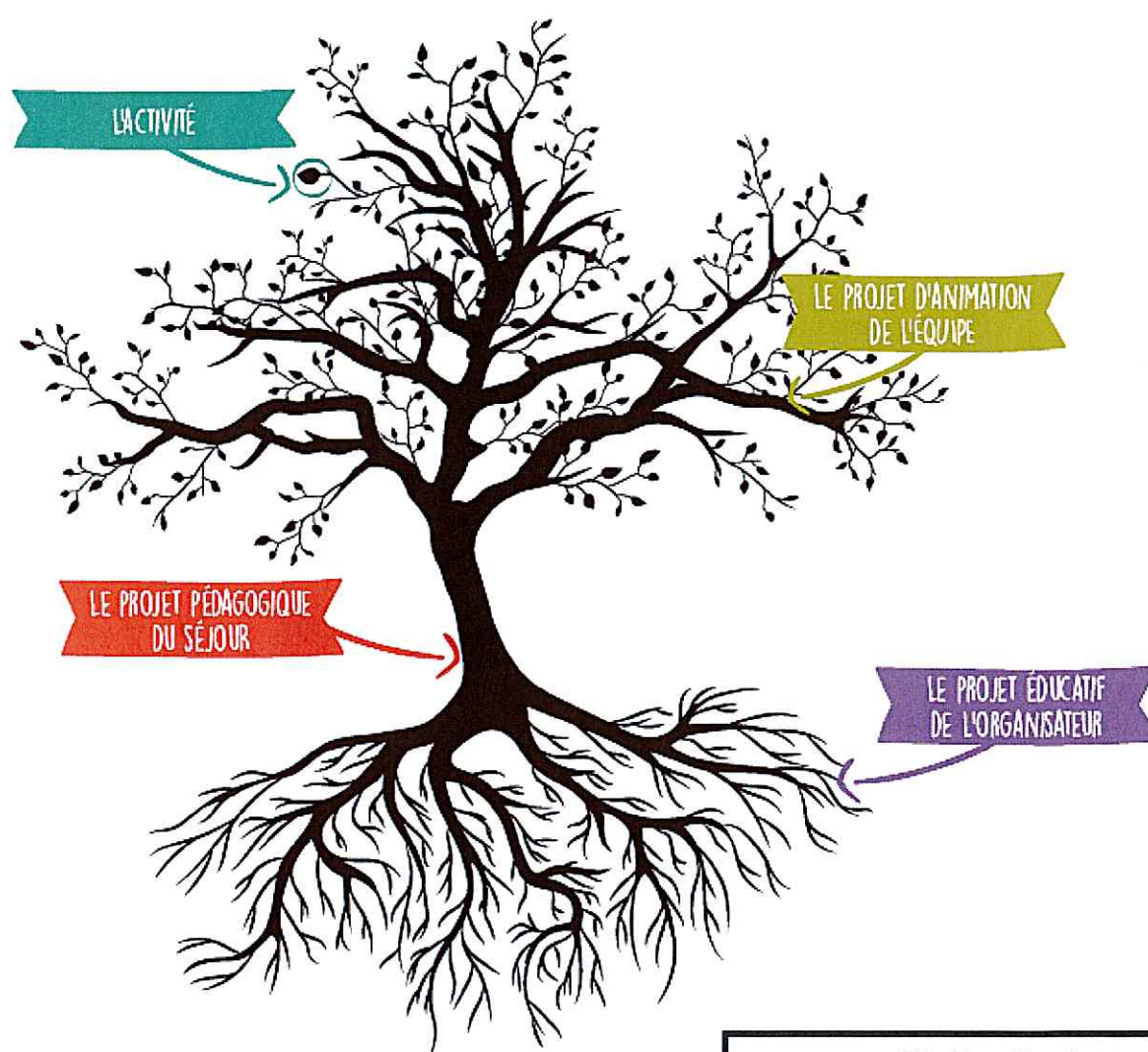
LE PROJET PEDAGOGIQUE

1) Un projet pédagogique, c'est quoi ?

Le projet pédagogique est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Ce projet est la colonne vertébrale qui nous permet de guider toutes nos initiatives auprès du public, il donne un sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

C'est une base de travail qui garantit une cohérence éducative entre tous les acteurs. Nous l'avons résumé de manière imagée de la façon suivante :



AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

2) Un projet pédagogique, pour quoi faire ?

Le projet pédagogique découle directement du projet éducatif, c'est en fait la mise en application sur le terrain de ce document.

La mise en œuvre du projet éducatif est décrite dans le projet pédagogique par la méthodologie de projet. Il existe plusieurs niveaux de projets en Accueil Collectif de Mineurs (projet de structure, projet de directeur, projet de période, projet d'équipe d'animation, projet d'animation, ...).

Le projet pédagogique traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné, il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les familles et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long des actions menées. En fait, il consiste à donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne de l'Accueil Collectif de Mineurs. Pour les animateurs, il est le « mode d'emploi » de l'accueil de loisirs.

3) Les valeurs éducatives prônées par les élus de la commune

Le projet pédagogique est un outil au service des **valeurs éducatives prônées par l'organisateur (dans ce cas précis, par les élus de Polignac)** :

▪ **Axe 1 : PRÔNER LES VALEURS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE**

▪ **Axe 2 : SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT**

▪ **Axe 3 : ACCOMPAGNER LES ENFANTS À DEVENIR LES CITOYENS DE DEMAIN**

▪ **Axe 4 : SENSIBILISER AUX NOTIONS DE LAÏCITÉ, TOLÉRANCE, RESPECT DES AUTRES**

▪ **Axe 5 : VALORISER LES ATOUTS DE LA COMMUNE**

De ces valeurs éducatives découlent des intentions pédagogiques qui sont propres à la structure, à l'équipe pédagogique. Elles sont déclinées de la manière suivante :

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2025

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1) Les objectifs généraux :

Le bien-être de chaque enfant constitue l'objectif central de l'équipe pédagogique.

L'accueil des enfants de moins de 6 ans poursuit plusieurs objectifs éducatifs :

- Favoriser le bien-être et la sécurité affective des enfants
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie
- Développer la socialisation et le vivre-ensemble
- Encourager l'imaginaire, la créativité et le jeu
- Respecter le rythme biologique des jeunes enfants
- Permettre la découverte d'activités variées

2) Les objectifs opérationnels :

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe met en œuvre différentes actions :

- Proposer des activités courtes et variées adaptées aux capacités d'attention des enfants
- Permettre des temps de jeu libre
- Instaurer des repères rassurants dans la journée
- Favoriser l'expression des émotions
- Accompagner progressivement l'enfant vers l'autonomie dans les gestes du quotidien

3) Les activités mises en place pour répondre aux objectifs :

Afin de répondre aux objectifs fixés ci-dessus, nous mettons en place, avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (mais aussi le plus possible avec les enfants), une liste de thématiques pédagogiques non-exhaustives que nous allons tenter de vous lister ci-dessous, avec des jeux que nous avons l'habitude de proposer :

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

- **ACTIVITES SPORTIVES** : Nous restons sur des découvertes basiques afin de développer des capacités sportives adaptées à leur niveau. Bien évidemment il n'est pas question de vainqueurs/perdants ni de recherche de performances, juste se défouler avec de nouvelles règles et de nouveaux matériels.
- **ACTIVITES DITES « PETITS JEUX EXTERIEURS »** : Souvent de courtes durées, souvent cumulés avec une autre activité derrière, souvent mises en place sur le groupe des plus petits (car nous savons que la durée d'attention est moindre sur cette tranche d'âge) : le grand dragon dégoutant, dans ma valise, le parachute, la balle américaine, l'arbre creux, les classiques épervier, 1-2-3 soleil, Tomato Ketchup, le chi-fu-mi cerceaux, des rally-blagues ou rally-mouillé, etc ...
- **ACTIVITES DITES « GRANDS JEUX EXTERIEURS »** : Souvent des jeux hors du centre, souvent dans des prés ou en forêt (nous avons cette chance à Polignac de bénéficier d'un extérieur incroyable) : Poule-renard-vipère (souvent revisité !), la gamelle, la volée de moineaux.
- **ACTIVITES DITES « PETITS JEUX INTERIEURS »** : Le maître des clés, le « range ta chambre », le super maître du temps, le jeu de la banquise, les déménageurs, le classique cache-cache dans le centre (en prenant soin d'indiquer les zones autorisées et interdites), le singe et la noix de coco.
- **ACTIVITES DITES « GRANDS JEUX INTERIEURS »** : Nous avons de grandes salles d'activités pour réaliser les activités suivantes : l'ambassadeur, la chaussure musicale, le carré d'As, le Rally-chocolat, la sardine, le jeu des défis, la bataille navale géante, le Boogie Speed, le PacMan, etc ...
- **ACTIVITES MANUELLES** : Souvent des activités simples avec un prototype afin de leur montrer le rendu final. Aucune obligation de résultat, aucun stress, juste un moment de plaisir afin de travailler la motricité fine et découvrir pleins de chose !
- **ACTIVITES DE MOTRICITE** : Nous avons la chance de pouvoir utiliser en toute liberté la salle de motricité de l'école maternelle publique qui se situe à 20m de l'accueil de loisirs. Cette salle est complète et est rempli de module divers et variés, de tapis, de blocs en mousse et autres balles et cerceaux. Cela ouvre la porte pour de nombreuses activités.

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 16/06/2026

- **ACTIVITES CULTURELLES ET SENSORIELLES** : Nous avons également la chance de pouvoir utiliser la forteresse de Polignac comme terrain de jeu, mais aussi comme lieu d'activités lorsque nous travaillons sur le Moyen-Age (fabrication de blason, énigmes, etc ...). Nous proposons également des jeux pour affiner les cinq sens.
- **ACTIVITES CULINAIRES** : De nombreuses activités autour de la cuisine sont également proposées (respect des normes HACCP, de la chaîne du froid, des dates de péremption, gestion du repas témoin et prévention des TIAC).
- **ACTIVITES ENVIRONNEMENTALES** : Création d'un herbier, reconnaissance des traces des petites bêtes, land Art, ramassage des déchets sur la commune afin de sensibiliser les enfants, journée sur le tri des déchets avec Mr OLLIER de l'agglomération du Puy-en-Velay, et visite d'ALTRIOM et du centre de tri zone de bleu à POLIGNAC, Création de poubelles de recyclage, réflexion autour d'un lombricomposteur. Les journées autour de la sensibilisation de la cause animale sont aussi au programme avec des journées à la SPA située sur la commune. Polignac est aussi une réserve protégée pour les chauves-souris au Mont Denise.
- **ACTIVITES DITES « PRESTATIONS EXTERIEURES »** : Une fois par semaine, nous mettons en place une sortie pour casser la routine de l'accueil classique au centre. Ce peut-être une prestation payante : l'Hôtel-Dieu, La patinoire, l'accrobranche, la piscine, Doudoo Park, les nombreuses fermes pédagogiques ... Ou alors une sortie organisée par l'équipe pédagogique : journée au Vernet avec course d'orientation prévue par nos soins, journée à la Pinatelle du Zouave avec palette de peintre + concours de construction de cabanes, Journée au parc Henri Vinay pour les animaux et le musée Crozatier, etc ...
- **ACTIVITES DITES « SEJOURS ETE »** : Les séjours sont pour l'instant uniquement réservés aux enfants de plus de 6 ans.

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

L'ORGANISATION GÉNÉRALE

1) L'organisation de l'accueil :

a. Les horaires :

Les arrivées sont possibles entre 7h30 et 9h15 les matins ; et les départs sont possibles entre 17h00 et 18h30. Chaque arrivée et chaque départ se font de façon individualisée.

b. L'accueil progressif :

Afin de respecter le rythme des enfants, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant en demi-journée. Cette formule permet une adaptation progressive à la vie en collectivité, notamment pour les enfants arrivant directement de la crèche.

c. L'accueil des enfants en cours d'acquisition de la propreté :

L'accueil de loisirs accepte les enfants en cours d'acquisition de la propreté. L'équipe considère que cet apprentissage fait pleinement partie de l'accompagnement éducatif proposé aux jeunes enfants.

d. L'accueil de l'enfant à partir du moment où il est scolarisé :

La structure peut accueillir des enfants avant 3 ans, sous réserve :

- De la présentation d'un certificat de scolarité valide
- Que l'accueil de l'enfant apparaisse pertinent aux yeux des parents et de la structure et adapté à ses capacités.

2) Les espaces et le matériel

Un environnement matériel spécifique a été pensé pour les enfants de 3-5 ans afin de favoriser leur autonomie et leur confort. Depuis les travaux effectués en 2025, l'étage entier de la structure leur est entièrement alloué : salle d'activité, sanitaires, vestiaires et salle de sieste.

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

a. La salle d'activité des 3-5 ans :

La salle d'activités est équipée :

- De tables et chaises adaptées à la taille et à la morphologie des enfants
- D'armoires de jeux placées à hauteur d'enfant
- De différents espaces de jeu autonomes : coin dînette, coin construction, coin coloriage, coin histoire et lecture et coin jeux de société.

b. Le mobilier pédagogique :

Du mobilier spécifique a été acheté pour ce groupe :

- Des bacs de rangement avec photos pour identifier les jeux
- Du matériel pédagogique adapté
- Des espaces clairement identifiés

Ces outils permettent aux enfants de participer au rangement et de devenir progressivement acteurs de leurs vacances.

c. Les vestiaires :

Des porte-manteaux adaptés à leur taille ont été installés dans le couloir menant à la salle d'activités afin de favoriser l'autonomie des enfants. Des tablettes ont également été installées pour pouvoir poser leurs bonnets/gants/écharpes en hiver, et casquette en été. Chaque enfant possède un porte manteau à doublé-crochet sur lequel il dépose son à dos sur le crochet du bas ; et sa veste sur le crochet du haut. Un système de badge magnétique avec leur photo est en cours de réflexion pour identifier plus facilement le sac des enfants (peu de sacs sont marqués au nom de l'enfant).

d. Les sanitaires :

Pour répondre favorablement au cahier des charges de la PMI, des toilettes ont été créés à l'étage de 3-5 ans entre la salle d'activité et la salle de sieste. Elle est composée de :

- Un toilette PMR
- Une douche PMR
- 1 lavabo PMR
- 3 lavabos maternelles
- Trois sanitaires

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2024

Les dévidoirs à savon et les dévidoirs papiers ont été installés de manière à ce que les enfants gagnent en autonomie et soient capables de gérer eux-mêmes le passage aux toilettes (toujours sous la surveillance d'un adulte bien évidemment). Nous inculquons aux enfants les bonnes pratiques concernant les mesures d'hygiène et de propreté.

e. La salle de sieste :

La salle est équipée de 24 couchettes individuelles WESCO et de rideaux occultants. Les enfants peuvent avoir des draps légers simples pour l'été, et des draps-sac pour le reste de l'année pour ne pas qu'ils aient froid. Nous possédons des doudous de secours au cas où il y aurait un oubli de la part des parents (ou au cas où un enfant souhaiterait en prendre un juste pour le temps des histoires ou le temps de sieste).

f. Les cours (du centre de loisirs et de l'école maternelle) :

Le groupe des 3-5 ans a la chance de pouvoir jongler entre deux cours :

- Une dans l'enceinte de l'accueil de loisirs (avec pleins de jeux d'extérieur)
- Une dans l'enceinte de l'école maternelle publique, à 20m (avec une structure en bois)

Les animateurs ont donc le luxe de pouvoir choisir l'une ou l'autre suivant leurs besoins et les envies des enfants.

g. La salle de motricité :

La salle de motricité se trouve dans les locaux de l'école maternelle publique, à 20m, de l'autre côté de la route qui traverse le bourg. Cette salle, très lumineuse, bien aménagée est dotée d'un matériel complet (tapis en mousse, structures en mousse, ballons, plots et briques de motricité, etc ...), adapté aux enfants de cette tranche d'âge.

Nous y faisons bien évidemment de la motricité mais nous nous en servons aussi comme salle d'activité pour pleins d'autres jeux.

h. Le restaurant scolaire

Il se trouve dans les locaux de l'école maternelle publique, à 20m, de l'autre côté de la route qui traverse le bourg. Spacieuse et lumineuse, cette salle est composée de tables et chaises adaptées à la taille et à la morphologie des enfants de 3 à 5 ans.

La vaisselle utilisée pour cette tranche d'âge est en plastique, et ils n'ont pas de couteaux, nous leur coupons nous-mêmes les aliments lorsque c'est nécessaire.

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

i. Tous les autres espaces dédiés aux enfants :

La commune possède d'autres espaces que nous utilisons régulièrement avec les 3-5 ans :

- **A 1 min à pied, la bibliothèque municipale :** Nous y allons souvent avec les enfants, soit pour lire des histoires ou emprunter des livres pour le centre ; soit pour profiter des ateliers proposés par la bibliothécaire sur les vacances scolaires.
- **A 5 min à pied, La Maison Communale :** une salle polyvalente avec une scène de théâtre au rez-de-chaussée, une salle de danse et 3 salles d'activités au premier étage.
- **A 5 min à pied, La forteresse de Polignac :** En effet, nous avons la possibilité de monter à la forteresse de Polignac de manière ponctuelle afin de faire un grand jeu, ou simplement profiter du côté médiéval du site et du paysage magnifique que ce lieu procure.
- **A 5 min à pied, les nombreux près et sentiers de balades autour de la commune.**
- **A 15 min à pied, le complexe sportif de POLIGNAC :** Nous avons la chance de posséder un tel équipement qui permet aux enfants de pratiquer pleins d'activités sportives tout au long de l'année.
- **A 30 min à pied, le Bois de Seigneurs :** Lieu magique et féérique, nous y allons souvent à la journée pour faire des cabanes, des grands jeux, des jeux grandeur nature.

3) L'organisation du temps de sieste :

La sieste est systématiquement proposée aux enfants. L'organisation est la suivante :

- Tous les enfants s'allongent dans la salle de sieste, ferment les yeux et se repose le temps des histoires.
- 3-4 histoires sont lues, soit par l'animateur en charge de la sieste ; soit par un des enfants du groupe des grands qui nous en auraient fait préalablement la demande.
- À la fin des histoires :
 - Les enfants identifiés comme ne dormant plus sont invités à se lever calmement et en silence, et à rejoindre la salle d'activités avec les autres animatrices.
 - Les enfants identifiés comme devant dormir ou s'étant déjà endormi pendant les histoires : L'animateur en charge de la sieste reste dans la salle jusqu'à l'endormissement de tous les enfants, puis utilise un babyphone pour assurer la surveillance à distance.

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

- Les réveils se font de manière échelonnée selon le processus suivant : L'enfant se lève sans faire de bruit, dépose doudou et sucette dans son sac, passe aux toilettes et rejoint le groupe dans la salle d'activités. Tout cela est rappelé aux enfants au moment du temps de rassemblement du matin.
- Au plus tard, les enfants sont réveillés à 16h afin qu'ils puissent goûter avec l'ensemble du groupe.

4) Les moments de transition et les objets rassurants

Le moment où le parent s'en va et laisse son enfant peut s'avérer difficile à vivre émotionnellement pour certains enfants. Cette rupture avec le lien familial peut générer beaucoup de stress, de tristesse voire d'incompréhension. Nous prenons du temps pour faire en sorte que cette transition se fasse tout en douceur. Les objets transitionnels ou rassurants peuvent aider ponctuellement l'enfant à surmonter cette épreuve.

Ces objets sont également autorisés pour la sieste si l'enfant en ressent le besoin. Nous avons un stock de doudou pour les enfants qui n'en ont plus chez eux mais qui, ce jour-là précisément, en aurait ressenti le besoin.

5) Le temps de rassemblement du matin

Ce temps constitue un repère structurant dans la journée.

Un temps de rassemblement quotidien est organisé chaque matin entre 9h30 et 10h. Ce moment permet :

- De rappeler les règles de vie du centre
- De présenter les activités de la journée
- De leur dire le menu du jour (*oui, ils veulent savoir, c'est important !*)
- De rappeler le fonctionnement de la sieste
- De permettre aux enfants de s'exprimer librement sur des sujets de leur choix

6) Les activités

Les activités proposées sur ce groupe privilégient :

- Le jeu
- L'amusement
- La découverte
- La créativité
- L'imaginaire

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2025

L'imaginaire occupe une place importante dans les propositions pédagogiques. Les activités sont volontairement courtes (20 à 30 minutes) et variées afin de respecter le rythme des enfants. Aucun résultat n'est attendu.

7) Les sorties

Tout au long de l'année, des sorties spécifiques hors du centre sont mises en place : visite de fermes pédagogiques, parcs de loisirs, visites de Zoo, intervenants sur des thématiques bien précises, visite de monuments, ...

Même lors des sorties, l'équipe veille à respecter le rythme des enfants :

- Des couvertures sont emportées et mises à disposition
- Un temps calme avec lecture d'histoires est systématiquement proposé
- A chaque fois que cela est possible, les enfants qui en ont besoin ont la possibilité de faire la sieste

8) Le temps du repas

Le déjeuner est un moment important de la journée. C'est le moment où il faut reprendre des forces. Notre prestataire nous livre tous les jours en liaison chaude des repas étudiés et validés par une nutritionniste. Nous ne faisons pas d'éducation à l'alimentation, nous laissons cela aux familles. Nous n'obligeons les enfants ni à goûter ni à terminer leurs assiettes s'ils n'en veulent plus. Je conseille simplement aux enfants de faire l'effort de goûter.

Les enfants mangent sur des tables et chaises adaptées à leur morphologie.

9) La restitution au moment du départ :

Ce moment est charnière également dans la journée de l'enfant car elle permet aux familles d'évaluer la journée globale de l'enfant.

Nous insistons sur les points suivants lors de la restitution :

- Sieste ou non
- Si oui, durée du sommeil et heure approximative du réveil
- Activités réalisées
- Déroulement du repas et du goûter
- Comportement général
- Interactions avec les autres enfants
- Tous les autres détails à signaler aux familles (petites blessures, vêtements abîmés, ...)

AR Prefecture
043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

10) La communication générale auprès des familles

Nous disposons de plusieurs supports pour optimiser la communication avec les familles :

- **La page internet** : Nous gérons en direct les informations qui figurent sur cette page. Elle permet aux parents de voir les futures sorties, les informations importantes, le planning d'activités, les menus, les photos de la journée de leur enfant et les vêtements oubliés au centre.
- **L'adresse mail du centre** : C'est l'équipe de direction de l'accueil de loisirs qui la gère en direct. Nous privilégions ce mode de communication afin d'avoir une trace écrite de nos échanges avec les familles.
- **Le téléphone fixe** : Permet d'être joint sur les horaires du bureau.
- **Le téléphone portable** : Permet de joindre les familles si le groupe est en dehors du centre, joindre la direction et les secours en cas de gros soucis.
- **Le tableau informatif** : situé juste devant l'entrée de l'accueil de loisirs, il permet aux familles d'avoir toutes les informations en temps réel (menus, sorties, informations importantes, fermetures exceptionnelles, ...).
- **Le mail d'avant sortie** : Chaque mercredi, nous tentons de programmer une sortie hors de Polignac. Chaque jeudi matin pour le mercredi suivant, j'envoie un mail personnalisé à chaque famille afin de leur rappeler les détails de la future sortie (lieu, horaire de départ, vêtements à prioriser, vêtements obligatoires, pique-nique ou non, goûter ou non, heure de retour).

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

LE ROLE DE CHACUN AU SEIN DE LA STRUCTURE

1) Le rôle du directeur :

Il est le garant de la sécurité affective, physique et morale des enfants accueillis, du respect de l'application du projet éducatif (travaillé par les élus) sur le terrain, et du bon fonctionnement de l'accueil en général sur les questions administratives, financières, matérielles et pédagogiques.

En amont :

- Il élabore, en concertation avec l'équipe pédagogique, le projet pédagogique qui découle des volontés éducatives du projet éducatif, et qui précise les conditions de mise en œuvre de celui-ci en ce qui concerne :
 - L'âge des mineurs accueillis
 - La nature des activités proposées
 - La répartition des temps d'activités et de repos
 - Les modalités de participation des mineurs
 - Les modalités de fonctionnement de l'équipe
 - Les modalités d'évaluation de l'accueil
 - Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés
- Il recrute son équipe en fonction des quotas d'encadrement imposés par les services de la SDJES (diplômés, stagiaires ou non diplômés), priorité étant donné sur ce groupe aux profils CAP PE, CAP AEPE, CPJEPS ou BPJEPS avec expérience entre crèche ou avec les 3-5 ans.
- Il gère les plannings des animateurs. Il gère la préparation des contrats de travail
- Il indique à l'équipe les bonnes marches à suivre sur la structure par le biais d'un document interne intitulé « le livret de l'animateur », qui récapitule les comportements attendus par l'équipe pédagogique sur tous les moments de la journée.
- Il s'assure que le TAM soit correctement et dans les temps renseignés.
- Il gère le planning d'entretien de la structure avec le personnel affecté à cette tâche.
- Il planifie la réservation des salles et espaces communs auprès du personnel municipal référent.

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

- Il s'assure que les activités proposées sur les plannings d'activités envoyés aux parents sont pertinentes, adaptés et en conformité avec les attentes indiquées dans le projet éducatif des élus.
- Il s'assure de la bonne communication auprès des usagers. Il gère les demandes d'inscriptions, les annulations, les modifications.
- Il prépare les listes d'autorisations, d'interdictions, d'allergies, d'intolérances et en informe la totalité de l'équipe pédagogique. Puis les affiche très clairement.
- Il s'assure que tous les documents relatifs à l'accueil sont affichés et présentables en cas de contrôle.
- Il assure la commande des repas auprès de notre prestataire repas.

Pendant l'accueil :

- Il assure la sécurité physique, morale et affective de tous les enfants présents, mais également de l'équipe.
- Il s'assure que les volontés pédagogiques mentionnées dans le projet pédagogique de la structure sont bien retranscrites sur le terrain. Il régule immédiatement le cas échéant.
- Il s'assure que l'organisation générale de la journée suit correctement la base établie. Dans l'animation, nous devons faire preuve d'adaptabilité, il est en effet courant que l'organisation varie suivant les conditions météorologiques, les conditions sanitaires et les envies des enfants.
- Il s'assure du bon suivi des départs et des arrivées en cours de journée. Il pointe avec la tablette les heures d'arrivées et de départs (de façon à faciliter les déclarations AFAS sur le site de la CAF).
- Au moment des repas, il s'assure que tous les régimes spéciaux (sans porc, végétarien, sans gluten, ...), allergies ou intolérances sont bien respectés.
- Il gère le relationnel avec les familles.
- Il s'assure que les salles et le matériel soient bien rangés en fin de journée.
- Il seconde l'équipe pédagogique lorsque celle-ci le sollicite

En aval :

- Il finalise les présences réelles des enfants sur le logiciel métier de suivi des présences.
- Il bilantise la journée de la veille.
- Il régule immédiatement si des moments de flottement ont été aperçus.

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

2) Le rôle de l'animateur :

L'animateur du groupe des 3-5 ans a pour mission la gestion de la vie quotidienne des enfants.

En amont :

- Il travaille avec les enfants sur leurs envies en termes d'activités, de jeux, de sortie, ...
- Il adapte la planification de ses activités en fonction du nombre d'enfant prévu ce jour-là, des salles à dispositions, des conditions météorologies prévues, de l'âge du groupe, de leurs capacités et de leurs envies.
- Il réalise au final un planning des activités qu'il soumet au directeur pour validation, et pour diffusion aux familles.
- Il agence sa salle suivant l'humeur du moment, suivant les envies des enfants, suivant les activités prévues (par exemple : journée « Princes et Princesses », la salle va être décorée et aménagée en fonction).
- Il trie les coloriages qu'il va mettre à disposition, ses feutres, les jeux de société, et tous les autres matériels.
- Il s'intéresse aux allergies, aux interdictions, aux recommandations sur tous les enfants de son groupe.
- Il prépare son matériel en fonction de chaque activité de façon à être immédiatement opérationnel le jour J (et ne pas passer 1h à préparer son matériel alors que la priorité est d'être présent avec les enfants à ce moment-là ...).
- Il demande au directeur de lui réserver les salles et locaux extérieurs dont il aurait besoin pour ses activités.
- Il fait passer une liste au directeur si jamais il a besoin de matériels spécifiques.
- Il s'organise avec son trinôme pour les moments de la journée (qui accompagne les enfants au réfectoire ? Qui gère la sieste ? Qui prépare les enfants qui partent à 12h ?).

Pendant l'accueil :

- Il assure la sécurité, morale et physique et morale de tous les enfants.
- Il met en place les activités travaillées en amont.
- Il joue avec les enfants.
- Il assure son statut d'adulte référent.
- Il gère la vie quotidienne de son groupe.
- Il s'assure que le matériel et les locaux sont correctement utilisés, et correctement rangés à la fin.

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

- Sur notre groupe interne WhatsApp, il pense à notifier au directeur tous les petits tracas arrivés tout au long de la journée (comportement non adapté, petite blessure, vêtements abîmés qu'il faudra signaler à la famille, etc ...)
- Il se coordonne avec les animateurs des autres groupes pour que la journée soit la plus fluide possible.
- Lors des repas, il aide les enfants à couper la viande, peler leurs fruits ou autre.
- Par exemple lors de fortes chaleurs, il s'assure que l'enfant boive de manière régulière, porte une casquette ou chapeau et reste le maximum à l'ombre.
- Il crée du lien avec chaque enfant, dans l'idéal de manière égalitaire, tout en gardant son statut d'adulte référent.
- Il gère les petits « accidents » (pipi culotte/caca culotte) avec bienveillance, consentement et gestes appropriés.
- Il gère le temps de sieste et le principe des levés échelonnés.

En aval :

- Il bilantise la journée qui vient de s'écouler.
- Si besoin, il essaye, avec l'aide du directeur, de réguler en équipe certains points qui n'ont pas fonctionné ou qui sont perfectibles.

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_C5-DE
Reçu le 18/06/2026

L'ACCUEIL D'ENFANT A BESOIN SPECIFIQUES OU EN SITUATION DE HANDICAP

Les parents d'enfants ayant un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ou d'enfants en situation de handicap ont les mêmes besoins en termes d'accueil que n'importe quelle autre famille. Nous ne faisons aucune distinction.

Au moment de l'inscription, une réunion est mise en place avec tous les acteurs gravitant autour de l'enfant afin de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Concernant les enfants avec un PAI, une bonne relation de confiance avec la famille et avec l'enfant permet de gérer au mieux le quotidien. Qu'il s'agisse de PAI « simples » (Allergies au lactose ou aux fruits à coques, ne nécessitant ni interventions extérieures ni actes médicaux spécifiques), ou de PAI « plus complexes » (diabète par exemple), l'ensemble de l'équipe est sensibilisé aux différents PAI accueillis et peut donc être vigilant sur le déroulement de l'accueil.

Concernant les enfants en situation de handicap, l'accueil est travaillé avec les parents et les professionnels de santé. Des dispositifs comme le DAHLIR existent sur notre département afin d'aider les familles pour que les enfants accueillis sur les structures puissent bénéficier de l'accompagnement d'un animateur supplémentaire, dans l'idéal spécialisé. Une grande souplesse dans le fonctionnement doit être apporté de façon à respecter le rythme de l'enfant (souvent des soins obligatoires en journée, ou autre) et à répondre aux besoins des parents en termes d'accueil. Les activités proposées sont bien entendu adaptées de façon à ce que l'enfant, au mieux de ses capacités physiques ou cognitives, puisse participer à la même activité que le reste du groupe, sans distinction.

De nombreux partenariat avec le CDSA (Comité Départemental de Sport Adapté) nous ont permis de proposer des activités en lien avec les différents handicaps de façon à sensibiliser les autres enfants.

Des conventions peuvent être également signées entre des instituts accueillant des enfants en difficulté et la structure de façon à permettre à des enfants d'être inclus dans un cadre différent.

Actuellement, nous n'avons pas d'enfant en situation de handicap inscrit sur la structure mais avons des PAI alimentaires.

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

CRITERES D'EVALUATION / INDICATEURS DE RÉUSSITE

CRITERES D'EVALUATION

UNE EVALUATION VISE A APPRECIER :

- **La pertinence de l'action** : les objectifs sont-ils adaptés aux problèmes posés, au public, au contexte ?
- **L'efficacité de l'action** : les objectifs sont-ils atteints ? Dans quelle proportion ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Les solutions choisies étaient-elles adéquates ? Si l'action n'a pas eu l'effet escompté, à quoi est-ce dû ? À des facteurs exogènes ?
- **L'efficience** : les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens engagés (humains, matériels, temporels) ?
- **L'utilité** : l'action a-t-elle un impact au regard des besoins de la société, un impact sur les publics, sur leurs comportements individuel et social, sur leurs pratiques ?
- **La cohérence** : les différentes composantes des projets (démarches et actions) vont-elles dans le même sens ou sont-elles dispersées ? Les objectifs et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique traduisent-ils les intentions éducatives de l'organisateur ?

LES TEMPS DE L'EVALUATION

- Avant, pendant et après la réalisation du projet, le directeur et l'équipe pédagogique prennent du temps pour l'évaluation. Les modalités de celle-ci (méthodes, indicateurs, outils) diffèrent selon les objectifs fixés et le moment de l'action.

Avant l'action ou au moment de la conception du projet

Le directeur, à partir d'un diagnostic, choisit des objectifs pertinents dont les résultats sont mesurables.

- Favoriser la pratique autonome (pour les mineurs : préparation d'un projet, mise en place de coins et d'ateliers, réveils échelonnés, points sur le déroulement de la journée, respect de l'organisation du temps calme selon les besoins de chacun...),

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

- Découvrir de nouvelles activités (incitation à la participation de tous à certaines activités, participation des enfants au moins une fois à une activité spécifique, respect du temps de découverte et réduction du zapping des activités...). Il définit à ce moment des indicateurs de réussite pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs.
- Nombre d'enfants qui vont par eux-mêmes dans les coins lectures ou ateliers, nombre et intensité des conflits, évolution de la fréquentation journalière, nombre de filles et de garçons, assiduité dans la fréquentation de certaines activités...
- Implication dans la préparation d'un projet, propositions émanant des mineurs, mode d'appropriation de l'espace par les enfants (décoration...),
- Nombre et qualité des réunions de concertation avec l'équipe d'encadrement, mode de gestion des conflits,
- Activités dans le cadre du partenariat local, rencontres avec d'autres centres.
- Observations, temps de discussion formalisés avec les enfants, "enquête" de satisfaction auprès des parents, tableaux de bord, réunions d'équipe, liste des enfants présents, discussion autour de la table (du repas), cahier de bord de l'animateur (comment s'est déroulée l'activité ?), ...

Pendant l'action,

- Le directeur et l'équipe collectent les informations qui sont analysées et interprétées. Ce recueil d'informations peut prendre des formes variées (cf. ci-dessus). Certaines de ces données permettent une régulation durant le séjour, d'autres seront utiles à l'organisateur.
- L'évaluation permet également de prendre du recul sur les actions en cours, dans des situations où l'urgence guide parfois la décision.

Après l'action,

- Au-delà du bilan d'activités qui correspond uniquement à des données à un temps T, les résultats de l'évaluation sont utilisés pour améliorer l'accueil, choisir les actions les plus efficaces ou modifier certaines démarches.
- Au-delà de ces modalités, on peut noter que la démarche en elle-même permet le questionnement sur son propre mode de fonctionnement.
- Les discussions, les échanges nécessaires à la définition d'indicateurs et à la collecte de données, peuvent faire évoluer les pratiques par la concertation et la confrontation des représentations et des faits.

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026

Quelques questions à se poser :

- Est-ce qu'il y a des indicateurs ?
- Sont-ils pertinents par rapport aux objectifs et à la situation ?
- Sont-ils réalistes, simples ?
- Y a-t-il une exploitation faite de l'évaluation et des données recueillies ?
- Quels sont les acteurs impliqués dans la démarche d'évaluation (parents, animateurs, enfants) ?
- Comment les acteurs sont-ils impliqués (demande d'avis, recueil de données, définition des indicateurs...) ?
- Y a-t-il un lien entre l'évaluation réalisée par l'organisateur et celle de l'équipe pédagogique ?

L'EVALUATION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Une **étude qualitative** a pour but de **comprendre ou d'expliquer un phénomène** (comportement de groupe, un phénomène, un fait ou un sujet).

Il s'agit d'une méthode de recherche plus descriptive et qui se concentre sur des interprétations, des expériences et leur signification.

Ce type d'étude s'appuie sur une collecte de données obtenues grâce à deux méthodes principales :

- Observations.
- Entretiens

Ces données, qui ne sont pas mesurables statistiquement, doivent être ensuite interprétées de façon subjective.

Les résultats d'une étude qualitative se concentrent sur des interprétations et leur signification. **Ils sont en général exprimés avec des mots.**

L'ensemble des éléments recueillis au fil des restitutions de journée avec les enfants permettra de traiter les informations recueillies et d'en dégager une évaluation plus globale avec l'équipe, axée sur plusieurs aspects qualitatifs comme :

- l'impact du type d'activité sur les enfants
- la capacité à développer du lien dans le centre (atmosphère, ambiance, relation)
- l'impact sur le centre
- le ressenti et les retours des familles
- le ressenti de l'équipe/ des enfants
- la capacité à mobiliser l'ensemble des enfants

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2025

- l'intérêt des activités proposées

Une **étude quantitative** sert à **prouver ou démontrer des faits en quantifiant un phénomène**. Les résultats sont souvent exprimés sous forme de données chiffrées (statistiques).

Cette méthode peut par exemple être menée à l'aide :

- D'un sondage (réponse à une question).
- D'un questionnaire (réponses à plusieurs questions).

Les résultats d'une étude quantitative s'expriment en données chiffrées et permettent de calculer des moyennes, compter la fréquence d'une certaine réponse, diviser les données en pourcentages...

Le plus souvent, on retrouve les résultats d'études quantitatives sous forme de **tableaux statistiques ou de graphiques**.

Evaluation quantitative :

- Nombre d'enfant inscrits par jour
- Nombre d'heures vendues
- Nombre d'enfant qui participe en moyenne sur une activité
- Pourcentage du nombre d'inscrits par rapport à l'année N-1
- Pourcentage d'heures vendues par rapport à l'année N-1

INDICATEURS DE REUSSITE

Les indicateurs de réussite sont des indicateurs d'évaluation qui ne se distinguent que par leur formulation du type « J'ai réussi si... », plutôt destinée aux enfants les plus jeunes.

- Le nombre d'enfant qui revient
- Le nombre de famille qui demande des renseignements
- Le nombre d'enfant accueillis sur une année
- Le nombre d'enfant qui vient depuis plusieurs années
- Le nombre de famille qui vient se renseigner sur la structure

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 16/06/2026

LA PHASE DE BILANTISATION

Les outils mis en place permettent d'évaluer nos actions. Ils sont là pour nous indiquer la pertinence de telles ou telles activités, de telles ou telles méthodes de travail, et permettent à l'ensemble de la structure de s'organiser de manière la plus efficiente possible.

Différents outils et méthodes sont utilisés :

- Le bilan à chaud avec les enfants : cet outil nous permet de juger immédiatement de la pertinence de notre animation
- Le bilan à froid permet d'analyser l'animation avec plus de recul, en prenant en compte plusieurs paramètres.
- Les questionnaires de satisfaction à l'attention des enfants et des familles (surtout à la fin des projets/bivouac/camps) : ils permettent de qualifier et de quantifier de la pertinence de l'action en question.
- Les bilans peuvent se faire de manière individuelle ou collective
- Les réunions permettent de formaliser les volontés pédagogiques de l'équipe, les moyens pour y arriver, et quels bilans en tirer.
- La mise en place de temps de rassemblement avec les enfants en fin de journée permet de faire le bilan de la journée écoulée (ce qu'ils ont aimé, ce qu'ils n'ont pas aimé, etc ...). Ce contenu est volontairement très subjectif mais pris dans un collectif, il permet d'en tirer pleins d'enseignements.
- A la fin de leur passage dans notre structure, les animateurs reçoivent un questionnaire afin d'évaluer leur passage dans nos locaux (organisation générale, mode de fonctionnement, pertinences des sorties et des activités proposées, communication interne (collègues, direction), qualité des prestations, gestion des locaux, phase de recrutement, phase de préparation, outils mis à leur disposition). Cette enquête interne a pour but de pointer du doigt d'éventuels dysfonctionnements afin de les corriger.

AR Prefecture

043-264301722-20260616-20260616_05-DE
Reçu le 18/06/2026